

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 13 mars 2024

Présents: Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre
MM. Raymond Junker, Jim Leweck, échevins
Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Règlement de circulation temporaire, Bourscheid

Pour des travaux de façade à l'adresse 9 rue Principale, L-9140 Bourscheid au coin de la rue Bremecht à partir du 18 mars 2024 nécessitant l'installation d'un échafaudage débordant sur le trottoir et la rue, le collège échevinal approuve une modification du règlement de circulation de la commune de Bourscheid en limitant la circulation dans la rue Bremecht dans le sens route Principale vers le CR348 à partir du 18 mars 2024 jusqu'à la fin des travaux.